



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'550
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 034.022
N° d'abonnement: 3003041
Page: 4
Surface: 13'955 mm²

Une expo sonore pour les 25 ans du Bureau de l'égalité

Lausanne ► Des extraits de paroles d'hommes invitent les visiteurs à réfléchir à l'évolution des rapports hommes femmes.

Dans les couloirs froids du 11 de la rue Caroline à Lausanne, des marmonnements polyphoniques, entrecoupés d'éclats de voix: «Madame!», «Sous le prétexte de la liberté», «pornographie». En association avec le festival de la Cité, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes marque ses vingt-cinq ans d'existence avec une exposition sonore, «Les Hommes de parole», présentée du 5 au 9 juillet dans ses locaux.

Par une compilation de 68 discours, l'artiste Sébastien Grosset plonge le visiteur au cœur de l'Assemblée nationale française de 1978, où 490 députés et 9 députées débattent de l'Interruption volontaire de grossesse. «Pendant vingt-huit heures, ce sont quasiment exclusivement des hommes qui s'expriment au sujet du corps des femmes», souligne l'auteur de l'exposition.

Aujourd'hui, qu'en est-il de

l'égalité? Même si les discours ont évolué, «les débats au Grand Conseil ne sont pas exempts de propos condescendants», estime Magaly Hanselmann, déléguée cantonale à l'égalité. Venue assister au vernissage, la députée PLR Christa Calpini s'inquiète des prises de position «rétrogrades» de certains de ses collègues, surtout à droite. «Même les jeunes», s'alarme-t-elle. L'exposition questionne une égalité «trop souvent considérée comme acquise», selon la cheffe du Bureau de l'égalité. Celui-ci reçoit beaucoup de travailleuses victimes de discrimination salariale, de harcèlement sexuel ou de licenciement après une grossesse. Et la conciliation entre vie professionnelle et familiale continue d'incomber aux femmes. Seuls sept pour cent des pères vaudois travaillent à temps partiel.

Malgré l'adoption de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions, la violence domestique reste une préoccupation majeure. Dans le canton de Vaud, cinq homicides sur sept ont été perpétrés dans la sphère familiale en 2015. «Loin d'être exceptionnels, ces chiffres reflètent les statistiques nationales», note Magaly Hanselmann. **SOPHIE DUPONT**